

Compte Rendu Comité Exécutif n° 500
Mercredi 22 avril 2026
En distanciel

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président), Maryse VISEUR (Secrétaire général), Patrick LEFOULON (Trésorier), Anne-Lise BARDET, Clémence LAROCHE, Marie LANFRANCHI, Agnès LEGROUX, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Mathurin MADORE (Représentant des athlètes) et Julien ISSOULIE (DTN).

Membres Invités : Agnès BERTHET (DTN adjointe), Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration) et Alexandra VIGOUREUX (DAG).

Membres Excusés : Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Germinal PEIRO (Vice-président), et Pauline FRESLON (Représentante des athlètes).

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 18h00

INFORMATIONS GENERALES	
1. Bilans AG, Conseil des Territoires et Plénières	<p>Le Président félicite Anne-Lise BARDET pour son entrée au Board de la Fédération internationale de rafting. Il se réjouit de la présence de 18 nations lors des championnats du monde de raft. En parallèle, le travail de rapprochement avec la Fédération Internationale de Dragon Boat se poursuit.</p> <p>Il annonce également que Jean-Luc RIGAUT va prendre le pilotage du Conseil des territoires. Anne-Lise BARDET va s'impliquer davantage sur l'animation de la Commission sportive.</p> <p>Le Président présentera également le calendrier des prochaines réunions institutionnelles.</p> <p>L'agenda des réunions institutionnelles sera ensuite présenté le lendemain aux membres du Conseil d'administration</p> <p>Les membres du Comité exécutif reviennent sur le déroulement des temps institutionnels des 10 et 11 avril. Les messages transmis ont bien été entendus.</p>
2. Point adhésions licences au 10 avril 2026	<p>La Secrétaire générale présente les statistiques relatives aux licences et adhésions au 10 avril 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiliations <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 642 ○ 2025 à 631 (soit +11) • Agréments <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 58 (soit +13) ○ 2025 à 45 • Associés <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 7 (soit +2) ○ 2025 à 5 • Licences compétition adulte <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 7 715 ○ 2025 à 7 430



	<ul style="list-style-type: none"> • Licences compétition jeunes <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 4 792 ○ 2025 à 5 065 • Licences loisir adulte <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 10 335 ○ 2025 à 9 753 • Licences loisir jeunes <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 2 017 ○ 2025 à 1 821 • Licences 3 mois loisir adultes <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 163 ○ 2025 à 119 • Licences 3 mois loisir jeunes <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 385 ○ 2025 à 294 ○ • Licences annuelles sans pratique <ul style="list-style-type: none"> ○ 2026 à 684 ○ 2025 à 652 <p>La Secrétaire générale souligne la vigilance à avoir sur les compétiteurs jeunes en baisse depuis cet hiver.</p> <p>Concernant les cartes 3 mois, la hausse semble s'expliquer par un bon départ d'activité des territoires ultramarins qui était en été pendant notre hiver. 3 territoires UM représentent 60% des Cartes 3 mois à date.</p>
<p>3. Demande d'adhésion</p>	<p>L'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe (Office de tourisme - Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe) est une association loi 1901 dont le siège est situé à Ballon-Saint-Mars 72290 qui a pour mission de promouvoir, animer et valoriser le territoire Maine Cœur de Sarthe.</p> <p>Dans cet optique, l'office du tourisme Maine cœur de Sarthe souhaite lancer une activité de location de canoë-kayak permettant d'enrichir leur offre de pratique sport nature.</p> <p>C'est dans cette démarche que l'office du tourisme souhaite adhérer à la FFCK comme membre agréé. L'association a déjà contacté l'Eshop pour réaliser un devis de commande de matériel et souhaite souscrire au contrat FFCK X MAIF proposé aux membres agréés et délivrer des cartes 1 jour. L'office du Tourisme souhaite lancer ses activités de location en mai 2026.</p> <p><u>Motivations de la demande :</u></p> <p>« Dans le cadre de nos missions de valorisation du territoire et de développement des activités de pleine nature, nous portons un projet de création d'une base de location de canoë-kayak.</p> <p>Notre territoire présente un atout majeur : il est riche de deux rivières, la Sarthe et l'Orne Saônoise, offrant un cadre naturel particulièrement propice à la pratique de ces activités. Ce potentiel nous permet d'envisager le développement d'une offre touristique</p>



	<p>attractive, accessible à un large public, tout en favorisant la découverte et le respect de notre environnement.</p> <p>L'affiliation à la FFCK représente pour nous une démarche essentielle afin de garantir la qualité et la sécurité de notre activité, de bénéficier d'un accompagnement structurant, et d'inscrire notre projet dans une dynamique fédérale reconnue ».</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable.</p> <p>Une visio le 21/04/26 a permis au président de l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe de nous présenter le projet d'offre canoë-kayak qui est convenu dans le cadre de la convention avec la communauté de commune. L'objectif est de mettre en place des locations de kayak sur 2 parcours de 2h sur la Sarthe. L'Office de Tourisme est passé par l'Eshop de la FFCK pour acheter le matériel et souhaite passer par les licences 1 jours de la fédération. Des dates vont être proposées pour organiser une visite technique, avec le CD72 si possible, l'Office de Tourisme souhaitant des retours du CRPLCK sur ces parcours.</p> <p>Le CRPLCK émet donc un avis favorable pour cette structure qui souhaite s'intégrer pleinement dans le système favorable.</p> <p>Avis du service : Avis favorable pour un agrément.</p> <p>Le Comité exécutif valide l'agrément de l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe.</p>
--	---

DECISIONS	
1. PSF 2026	<p>La Directrice technique nationale adjointe présente l'avancement de la campagne PSF 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion du comité de pilotage pour échanger finaliser le PPF 2026 le 14 avril 2026. - Validation de la campagne par vote électronique du Comité exécutif le 16 avril 2026. - Présentation de la campagne aux référents régionaux le 16 avril 2026. - Lancement de la campagne le 17 avril 2026. <p>Les retours des référents ont pu être pris en compte avec le rajout de l'action relative à des stages en lien avec les politiques publiques.</p> <p>Les membres du Comité exécutif participeront aux réunions de Conférence territoriale.</p> <p>Il est enfin rappelé que l'accueil des personnes en situation de handicap ne signifie pas nécessairement l'accueil de tous les types de handicaps mais une adaptation progressive est possible.</p>
2. Compte-rendu des Commissions nationales	<p>La Secrétaire générale propose la validation des comptes-rendus des réunions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu du Bureau Enseignement Formation du 13/11/2025 - Compte-rendu du Bureau Enseignement Formation du 28/01/2026 - Compte-rendu du Bureau Enseignement Formation du 25/02/2026 - Compte-rendu de la CNA Slalom du 22/03/2026 <p>Le comité exécutif valide les comptes-rendus présentés.</p>



<p>3. Agenda – futures rencontres à programmer</p>	<p>Le comité exécutif valide la programmation des réunions institutionnelles de la FFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comex : Jeudi 07 mai - Comex : Mercredi 10 juin - Comex : Mercredi 17 juin - Conseil des Territoires : Vendredi 19 juin - Conseil d'Administration en présentiel : Samedi 20 juin - Comex : Mercredi 08 juillet - AG (Licences) : Entre le mercredi 08 et le vendredi 10 juillet - Comex : Vendredi 04 septembre - Conseil d'Administration en présentiel : Samedi 05 ou dimanche 06 septembre - Conseil des Territoires : Samedi 21 novembre - Plénières : Dimanche 22 novembre - Comex : Semaine du 07 octobre - Comex : Semaine du 16 novembre - Comex institutionnel : Semaine du 14 décembre -
<p>4. Présence des membres du Comité exécutif sur les championnats de France</p>	<p>Le Comité exécutif finalise la répartition de leur présence sur les Championnats de France 2026.</p>
<p>5. Révision des règlements généraux</p>	<p>Le Comité exécutif examine l'instruction du service de l'animation sportive relatif à la révision des règlements généraux.</p> <p>Le travail sur la révision des règlements généraux concernant la priorité Urgence jeune vient de se terminer, en présence de représentants des commissions sportives, de la CNJA, de représentants du Comité exécutif et du Conseil des services, et des services. Ce temps a donné l'occasion d'échanges et de partages de vision sur la place des jeunes dans nos animation sportives.</p> <p>Il est présenté la synthèse des échanges et des préconisations de ces travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des territoires est important : c'est une opportunité pour leur accorder plus de maîtrise locale. • Un évènement fédérateur pour les U15-U12 au niveau national : il constitue un élément de cadrage pour les propositions d'activités en région. • Un calendrier à réserver pour renforcer l'animation en territoire : deux week-ends réservés par mois sont un objectif à envisager pour redonner du sens à une animation régionale dans les périodes favorables à la pratique. • Une approche par milieu possible ou une association à un évènement sur un temps dédié : Une mutualisation des ressources et sites est à prendre en compte dans un premier temps. • Trouver les formats adaptés valorisant le jeu et la notion d'équipe : un objectif valoriser la participation de tous. • Les commissions d'activités peuvent donner le « La » sur les orientations des territoires. L'évènement national restera le moyen de calibrer ces animations pour le choix des formats et activités. • Il y a nécessité de croiser ces échanges avec les groupes travaillant sur l'animation jeune, et l'animation loisirs.



	Ces éléments doivent être validés et ou amendés pour servir de cadrage à l'écriture des règlements généraux et permettre aux commissions d'activités de rédiger leurs règlements spécifiques.
6. Signalement	La FFCK a reçu un signalement concernant la manière d'interagir d'un entraîneur avec une personne qu'il entraînait. Le Comité exécutif décide de saisir la Commission d'éthique pour traiter de ce signalement.
7. Délivrance des cartes 1 jour	Les services de la Fédération proposent de ne plus rendre obligatoire la saisie de l'adresse électronique des titulaires d'une carte 1 jour afin de faciliter la tâche des structures et éviter qu'ils renseignement des informations erronées afin de valider ladite carte. Le Comité Exécutif valide la proposition de ne plus rendre obligatoire la saisie de l'adresse électronique des titulaires d'une carte 1 jour.

SUJETS A DEVELOPPER	
1. Points divers	Le Directeur technique national propose l'organisation thématique relative au sujet de l'Intelligence artificielle.

Fin de la réunion à 19h30

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

